

Transparence et équité au sein des Commissions d'Evaluation des Offres

Plus de 200 entreprises sont montés à l'assaut de la commande publique ces deux dernières années.

Le 17 mai 2016, Ghislain Bingangoye, directeur général adjoint du Budget et des Finances publics, Pôle marchés publics, a procédé au lancement de l'ouverture des plis en rapport avec l'appel d'offres lancé le 15 avril 2016. Il s'agit, dans la première opération, d'une enveloppe globale de trois milliards de FCFA destinée à la livraison de 13.000 tables-bancs pour ce qui est de l'éducation dans les provinces de l'Estuaire, du Woleu-Ntem, du Haut-Ogooué et de l'Ogooué Maritime. Pour ces neuf lots, les prestataires doivent concourir pour capter le maximum de l'enveloppe de 800 millions de FCFA dédiés à ces équipements.

Pour ce qui concerne la fourniture des équipements médicaux, les entreprises doivent fournir à travers sept lots mis en concurrence pour le montant de un milliard de FCFA, des consommables de laboratoires, des consommables médicaux, des équipements médicaux, de laboratoire, du matériel médical de laboratoire ainsi que du mobilier médical.

Dans le deuxième tableau des opérations, c'est le plus gros lot des marchés qui appelle le plus grand nombre de participants : les réhabilitations de bâtiments publics no-

tamment les écoles dans la province de l'Estuaire (le BTP). L'Etat a mis 1,2 milliard de FCFA sur la table pour six lots concernant la réhabilitation de six écoles publiques dans les quartiers et localités suivantes : Okala, Nzeng Ayong, Octra1, Akournam2, Ayeme Plaine, Kango 1.

Pour ce qui est du contexte économique de l'opération 2016, c'est à la suite des leçons de l'opération 2015 lancée dans le cadre de la mise en œuvre prioritaire des projets à fort impact social instruite par le Ministre du Budget et des Comptes Publics, Christian Magnagna, que la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques va procéder au lancement de 10 appels d'offres sur les crédits en gestion centralisée en juillet 2015, d'un montant de 10,190 milliards de FCFA.

Cette enveloppe est consacrée à la fourniture de mobilier, la réfection de dispensaires, la réhabilitation des écoles, les bâtiments administratifs, les travaux de réfection de l'agence nationale des bourses du Gabon, la réhabilitation des logements administratifs, la réhabilitation des baux résiliés à l'intérieur du pays.

Après les couacs relevés lors de la première opération et les enseigne-

ments dispensés aux PME en mars 2016 au cours d'un atelier, le ministre du Budget et des Comptes publics donne à nouveau des directives à la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques sur le lancement de nouveaux appels d'offres. Cette année, les projets, tels qu'ils sont présentés, permettent aux PME locales d'affronter la concurrence sans grande difficulté.

Aussi, au sein des commissions qui doivent examiner les offres pour d'autres marchés, les membres sont-ils stricts et ne se laissent pas conter. «On ne veut plus que les difficultés que nous avons eues l'an dernier se répètent. C'est pourquoi cette année, on s'y prend suffisamment tôt question de permettre que les commandes soient exécutées et que les paiements soient également effectués à temps», explique le DGA PMP.

Dans ces commissions où certains membres ont une voix délibérative sur l'ensemble des décisions, la rigueur est de mise. Ce qui rend difficile les cas d'arrangements entre opérateurs économiques et un quelconque membre. «Les commissions sont composées d'une douzaine de membres qui viennent de diverses administrations et



de l'autorité de régulation des marchés ; les choses se font dans la transparence et l'équité ; les membres ne connaissent pas la cotation véritable avant l'ouverture des plis et ce n'est qu'en commission d'analyse que les cotations sont découvertes dans une enveloppe que je leur apporte en personne. De ce fait, je doute fort qu'il y ait un quelconque arrangement parce que des dispositions sont prises pour que les entrepreneurs ne rodent plus autour des bâtiments où se déroulent les travaux. Ce qui avant donnait lieu à

des marchandages de mauvais aloi est aujourd'hui loin derrière nous parce que tous ceux qui suivent le chant des sirènes perdent leur argent», précise Ghislain Bingangoye, le patron du Pôle Marchés Publics.

Car, affirment les responsables de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques, «les instructions du Ministre du Budget et des Comptes Publics sont claires et sans équivoque : pas d'arrangement, pas de copain-copain et de tout ce qui va à l'encontre des instructions du gouvernement» ■